



BULLETIN DE LA SECTION SNU - IPP D'ILLE-ET-VILAINE

Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
Professeurs des écoles et PEGC
Fédération Syndicale Unitaire
(Enseignement - Éducation - Recherches - Culture)
Tél. : 02 99 36 88 43 Portable : 06 31 84 05 31
14 rue Papu 35000 RENNES

Adresse électronique : snu35@snuipp.fr
Site internet : <http://35.snuipp.fr>

N° 273
JUIN 2017

ENSEMBLE POUR DÉFENDRE LE PROJET DU SNUIPP-FSU !

Actuellement, 44 % des jeunes d'une génération quittent le système éducatif avec un diplôme de l'enseignement supérieur, ce chiffre est supérieur à celui des autres pays européens et c'est plus du double de la génération qui part à la retraite actuellement. Mais d'un autre côté, 30 % des élèves issus des milieux populaires, sont en difficulté. Le système est donc très inégalitaire et demande des mesures pour ces élèves issus des milieux populaires. Pour autant, ce n'est certainement pas à grand renfort de communication avec des mesures phares que nous arriverons à faire réussir tous les élèves. Ainsi, ce n'est pas en prônant « 100 % de réussite au CP en REP+ », qu'on arrivera comme par magie à faire réussir tous les élèves à l'école primaire.

Il n'a donc pas fallu très longtemps à notre nouveau ministre pour nous rappeler son passage Rue de Grenelle. En dépit de ce qu'il a pu nous faire croire en prenant les rênes de ce ministère, Mr Blanquer est bien dans la même logique que lorsqu'il était directeur général de l'enseignement scolaire. Il est bien là pour faire appliquer les mesures qu'il préconise dans son livre « L'école de demain ». Les logiques éducatives de JM Blanquer sont de quatre ordres : logique de resserrement sur les apprentissages fondamentaux, logique d'individualisation des apprentissages et des parcours scolaires, logique d'externalisation du traitement de la difficulté scolaire, logique d'autonomie de fonctionnement des écoles. Son projet est en contradiction totale avec le projet éducatif du SNUipp-FSU. L'école publique doit permettre l'émancipation par les savoirs et la culture. Tous les élèves sont capables pour peu que la société leur offre les conditions de la réussite, les éduque à vivre ensemble et affirme que la diversité

est une richesse. Transformer l'école pour permettre à tous de réussir, c'est réorganiser la forme scolaire en développant le travail en équipe, en s'appuyant sur l'expertise professionnelle des enseignants.

Pour faire entendre notre projet face au projet du ministère, il faudra être forts et nombreux dans les 5 ans à venir, c'est collectivement que les enseignants pourront se faire entendre ! Mais avant cela chacun pourra profiter des congés d'été pour se ressourcer avant la rentrée !

Bonnes vacances à tous et toutes !

Guislain David



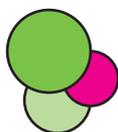
SOMMAIRE

Page 1 _____ Édito

Page 2 _____ Rythmes scolaires, emballage et précipitation

Page 3 _____ CP à 12 en REP+ : une fausse bonne idée

Page 4 _____ Se syndiquer à la rentrée au SNUipp-FSU !



RYTHMES SCOLAIRES : **EMBALLEMENT ET PRÉCIPITATION!**

Le SNUipp-FSU a été très critique sur la réforme des rythmes de 2013 qui, partant le plus souvent des contraintes des collectivités territoriales et oubliant parents et enseignants, n'a pas atteint son objectif d'améliorer les apprentissages des élèves.

Une réelle prise en compte des rythmes de l'enfant, la nécessité d'un service public d'activités péri-éducatives de qualité et équitable sur tout le territoire sont pourtant des sujets importants pour la réussite de tous nos élèves. C'est pourquoi le SNUipp-FSU a constamment porté la nécessité d'une remise à plat du décret « Peillon » parce qu'il imposait de manière uniforme la semaine de 4,5 jours à toutes les écoles et parce qu'il donnait trop de poids aux collectivités locales. Le nouveau décret permet, « sous conditions », des évolutions souhaitées par les enseignants. Il ouvre la porte aux 4 jours sans pour autant refermer celle des 4,5 jours qui doivent perdurer partout où les conseils d'école le demandent. Le SNUipp-FSU n'est pas dupe d'un décret pressé par le calendrier électoral. Il se préoccupe de cette précipitation qui impose aux écoles, aux

familles et aux collectivités locales des modifications importantes de la semaine scolaire à trois mois de la rentrée scolaire. Ce décret orchestre également un désengagement de l'État dans le domaine du périscolaire sans se préoccuper de la situation de l'emploi de milliers de personnels territoriaux. Dans le département, les conseils d'école se sont réunis dans les communes où la municipalité avait la volonté de passer dès septembre à 4 jours mais bien souvent les parents n'ont pas été informés de cette possibilité et de ce que cela impliquait en terme d'amplitude horaire ou bien d'organisation de centre de loisirs le mercredi. Du point de vue des enseignants, le retour à 4 jours va nécessairement avoir des conséquences sur les quotités de temps partiels avec un retour au 75 ou 50%. De plus, la diversité des horaires sur un même territoire va nécessiter une gestion des personnels beaucoup plus difficile notamment pour les brigades et les TRS. Le SNUipp-FSU35 restera vigilant sur les décisions qui seront prises en matière de gestion des personnels.

Guislainne DAVID

À lire sur le site du SNUipp, les résultats de la consultation sur les rythmes auprès des collègues : consult-rythmes.snuipp.fr/les-resultats

LA CONFIANCE COMME SEULE AMBITION ?

Selon le ministère, « *bâtir l'école de la confiance* » passe par l'objectif global de 100% de réussite au CP, par le dédoublement des classes et la possibilité de revenir à une semaine scolaire sur quatre jours.

Le ministère entend concentrer ses efforts sur la création de CP à douze élèves en REP+. Mais à moyens constants, ces classes seront créées au détriment du « Plus de maîtres que de classes ». Malgré ses dires, c'est donc bien l'arrêt annoncé d'un dispositif prometteur avant même que n'aient été évalués ses effets sur les élèves. Dans les départements, les DASEN annoncent clairement la fermeture de postes de « Plus de maîtres » pour permettre le dédoublement.

Le SNUipp-FSU, comme l'ensemble de la communauté éducative, conteste cette décision. Par ailleurs, afficher vouloir garantir aux élèves 100% de réussite au CP, c'est laisser entendre que les enseignants n'auraient pas, d'évidence, cette ambition chevillée au corps. Limiter les exigences de l'école aux acquisitions des savoirs fondamentaux « lire, écrire, compter, respecter autrui », c'est tirer un trait sur toutes les autres compétences et connaissances que les élèves, et particulièrement ceux issus des milieux populaires, doivent acquérir pour devenir des citoyens éclairés.

De même, la possibilité du retour aux quatre jours par semaine n'est pas gage de réussite des élèves. Ce projet de décret répond seulement à une demande de souplesse concernant l'organisation de la semaine dont avaient été privés les conseils d'écoles en 2013. Pour le SNUipp-FSU, répondre aux exigences et aux préoccupations des familles nécessite un investissement éducatif à la hauteur des pays d'un niveau économique équivalent qui ont de biens meilleurs résultats en matière de réussite scolaire. Notre école a plus que jamais besoin d'effectifs réduits, de bonnes conditions pour réussir l'inclusion, de RASED en nombre suffisant, d'une formation continue conséquente, de la reconnaissance du temps de travail des enseignants ainsi que d'un service public d'activités péri-éducatives de qualité et accessible à tous. Cela suppose aussi de faire confiance aux équipes pédagogiques.

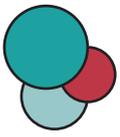
On ne peut prôner l'initiative des équipes et installer dans le même temps des méthodes de pilotage injonctives. Le ministère, tout en affirmant que l'éducation est la priorité du gouvernement, va prendre aux uns pour donner aux autres, défaire ce qui marche et n'apporter aucune réponse à une école primaire toujours sous investie. Pour le SNUipp-FSU, notre école publique exige une toute autre ambition.

La **passion**
du **métier**
ne suffit pas

Il nous faut
du **temps**
et des
moyens.

l'école pour tous,
une vraie **valeur.**





CP À 12 EN REP+ ET EN REP UNE FAUSSE BONNE IDÉE!

La baisse des effectifs dans les classes est la première réponse des enseignant-es du premier degré quand on leur demande quels leviers actionner prioritairement pour améliorer les résultats de leurs élèves.

C'est aussi l'une des revendications portées par le SNUipp-FSU depuis de nombreuses années, les effectifs dans les classes impactant autant la réussite des élèves que les conditions de travail des enseignant-es. Alors, la promesse du candidat Macron de baisser à 12 le nombre d'élèves dans les CP de l'Éducation prioritaire, est-elle une bonne ou une mauvaise idée? Cette mesure très médiatisée cache pourtant plusieurs problèmes. En France, en 2003, une expérimentation de CP à effectifs réduits a été mise en œuvre. Les performances des élèves de 100 classes à effectifs réduits (de 8 et 12 élèves) ont été comparées à 100 classes témoins, et ce, tout au long du CP mais aussi du CE1 suivant où tous les élèves se retrouvaient dans des classes à effectif ordinaire. Dans une première analyse de la DEPP*, si la baisse d'effectifs a un effet sur les performances en langage et mathématiques au cours du CP, cet effet disparaît durant le CE1. Mais une réévaluation récente de cette expérimentation montre un effet positif y compris en CE1, quand on compare à niveau d'expérience professionnelle égale les enseignants. Ceci tend aussi à montrer que l'effet positif de la réduction de la taille des classes peut se trouver totalement annihilé si on n'a pas d'attention à la garantie d'un haut niveau d'expertise professionnelle des enseignants. C'est «l'effet maître»: la mesure devra donc s'accompagner d'une formation professionnelle.

Ce dispositif ne tient pas compte du bâti, beaucoup d'écoles n'ont pas de locaux libres pour y implanter des classes, les écoles élémentaires en REP sont souvent des écoles comportant plusieurs CP, il faudra donc trouver plusieurs classes ce qui n'est pas une mince affaire. Si cela ne posera pas de problème dans les écoles de REP+ pour la rentrée de septembre dans le département, la question se posera en 2018 où il faudra l'appliquer dans les écoles de REP déjà en manque d'espace.

La mesure est mise en place à budget constant. Non, il n'y aura pas 2500 postes de créer à la rentrée pour mettre en place cette mesure, il s'agit d'un redéploiement: les postes nécessaires pour créer les classes de CP à 12 seront pris sur les réserves de ren-

trée ou bien sur le dispositif «Plus de maîtres que de classes». Mécaniquement, les effectifs des autres classes vont augmenter et les ouvertures nécessaires en septembre ne se feront pas. Par ailleurs, la difficulté scolaire, si elle se concentre dans les REP et REP+, est également présente dans nombre d'écoles. Quid des écoles qui sont restées orphelines suite à la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, quid des écoles en zone rurales défavorisées, quid des difficultés rencontrées avec l'inclusion des élèves sans moyens à hauteur des besoins.

Une des démonstrations les plus éloquentes des comparaisons internationales réside dans le fait que l'école en France est largement sous-investie si on la compare à la moyenne des pays de l'OCDE, ou pire aux onze pays à économie équivalente qui ont des résultats significativement meilleurs en terme de réussite des élèves et d'action sur les inégalités scolaires. L'investissement dans le premier degré en France est 15% inférieur à celui consenti en moyenne dans les pays de l'OCDE, 30% inférieur à celui consenti dans ces onze pays. Ces 30% correspondent à 6 milliards d'euros, ce qui permettrait en France de créer plus 100 000 postes d'enseignant-es supplémentaires. En France, la moyenne du nombre d'élèves par enseignant-e est de 19,4, quand elle est de 15,1 en moyenne pour les pays de l'OCDE, 14,7 pour les 11 pays réussissant mieux que nous.

Investir dans l'école, à hauteur de ce qui a pu être fait par le passé, où au même niveau que les pays qui réussissent permettrait d'agir sur l'ensemble des leviers permettant la démocratisation du système scolaire: baisse des effectifs en REP et hors REP pour tous les niveaux, maintien et extension du PMQDC sur l'ensemble du territoire, effort conséquent sur la formation initiale et continue, scolarisation des moins de trois ans, RASED...

En faisant le choix de ne pas investir à hauteur des besoins, le ministère oppose des dispositifs, avec le plus grand mépris pour les personnels concernés, quand il faudrait garantir les moyens pour leur pérennité.

Guislain DAVID

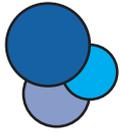
*Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance.

MÉTHODES DE LECTURE, LE RETOUR DES VIEUX DÉMONS!

Jeudi 22 juin s'est tenu à l'ESEN, un séminaire de formation des cadres sur l'apprentissage de la lecture. Une place de choix était réservée à Stanislas Dehaene qui a vanté les mérites de l'apprentissage de la syllabique. Par contre aucune allusion lors de ce séminaire sur la conférence du CNET de 2016 ou bien encore sur le rapport de Roland Goigoux, «Lire et écrire au CP» sur la compréhension en lecture. Jean Michel Blanquer, qui a affirmé ne pas revenir sur les nouveaux programmes, va-t-il réussir à imposer des méthodes pédagogiques qui sentent la naphtaline tout en niant les recherches et expériences récentes dans ce domaine?

A priori, au vu des premières semaines de ce ministère, on peut émettre des réserves sur la méthode engagée!





SE SYNDIQUER : UNE VRAIE BONNE IDÉE !

10 QUESTIONS SUR LE SYNDICAT

1 A QUOI ÇA SERT ?

Etre syndiqué-e, c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

3 LE SYNDICAT EST ÉLOIGNÉ DE MES PRÉOCCUPATIONS...

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp.

5 LE SYNDICAT EST-IL EFFICACE ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

8 LE SYNDICAT FREINE TOUTE ÉVOLUTION DU MÉTIER

Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp participe à l'évolution du métier.

10 C'EST TROP CHER

Allez, on avoue, ce n'est pas donné mais c'est déductible des impôts et c'est utile. Cela représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone... Le SNUipp n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance (voir idée n°2).

2 LE SYNDICAT EST-IL INDÉPENDANT ?

On ne le répètera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la «politique» du syndicat. Les différentes instances (Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp.

4 LE SYNDICAT, ÇA PREND DU TEMPS ?

Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

6 LE SYNDICAT NE S'OCCUPE PAS ASSEZ DE PÉDAGOGIE...

(Voir idée n° 7).

7 LE SYNDICAT S'OCCUPE TROP DE PÉDAGOGIE.

(Voir l'idée n° 6!) En fait, il n'y a pas de sujet "privé" au SNUipp : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusive.

9 LE SYNDICAT EST CORPORATISTE !

Les élus du SNUipp jouent, pleinement, leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp en tête des élections paritaires, en progrès constants. Mais l'activité du SNUipp ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n° 3,6,7,8...).

SE SYNDIQUER ?
UNE VRAIE BONNE IDÉE.
POUR SON MÉTIER - POUR SOI-MÊME - POUR LES ÉLÈVES.

SE SYNDIQUER, C'EST *Utile*

<https://ndfsmet.snuipp.fr>

10 % de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

LES MIDIS DU SNU

Le SNUipp-FSU se déplace dans les écoles. Les élu-es du personnel viennent manger avec vous le midi pour discuter de vos préoccupations et répondre à vos interrogations. N'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU35.